

# STEPPER

PLATES-FORMES DE RAYONNAGE PRÉVENTION TMS\*

À HAUTEUR RÉGLABLE



Les  
Produits

Vidéo d'utilisation du produit, disponible  
sur [www.centaure.fr](http://www.centaure.fr) / rubrique FAQ, ou sur



**Un équipement de travail en hauteur adapté  
pour un accès au rayon sans risque ni effort.**  
Conçu en collaboration avec la CRAMIF.

## Installation express.

Le Stepper s'ouvre en un seul geste.  
Les éléments de protection, garde-corps et  
sangles, sont mis en place très rapidement.

Déplacement aisé dans les rayons.

L'utilisateur conduit le produit d'une seule main  
grâce à 4 roulettes pivotantes. Largeur hors tout  
réduite pour se glisser dans les rayons les plus  
exigus.

**Grande adhérence sur sols  
imparfaits ou endommagés.**  
Plus de confort de l'opérateur  
grâce à une stabilité latérale  
augmentée (Stepper 2).



## Ergonomie incomparable.

Grande tablette porte-colis  
447 x 200 mm qui ne gêne  
pas l'accès frontal au  
rayon. Elle est placée à  
une hauteur idéale pour  
une manutention sans  
effort.



Charge maximale d'utilisation de la tablette  
porte-colis 15 kg.

Stabilité parfaite sans étayage.

Aluminium laqué.



Accès par marche antidérapante de 100 mm.

Plancher antidérapant 0,40 x 0,50 m.

**Charge maximale d'utilisation 150 kg.**

4 roulettes Ø 50 mm inactives en position de travail avec bandage  
caoutchouc non marquant.

Larges patins antidérapants.

Décret 2004-924  
FD EMER-E85-301  
**Garantie 3 ans<sup>(2)</sup>.**



Code  
Article



(m)

(m)

(mm)

(m)

(m)

(m)

(m)

(kg)

414901

3172964149013

1

0,25

1,21

610

0,66

1,38 x 0,65 x 0,19

12,30

414912

3172964149129

2

0,50

1,46

640

0,81

1,65 x 0,65 x 0,19

12,62

(1) Plancher compris. (2) Les roulettes, ressorts et système de freinages sont exclus de cette garantie car ce sont des pièces d'usure.



STEPPER  
2 marches



Stepper 2 marches

**Stepper,  
la plate-forme  
recommandée  
par la CRAMIF.**

Elle est conforme au décret 2004-924  
relatif aux travaux en hauteur et au  
fascicule de documentation EMER FD  
E85-301.

Le document FD EMER 85-301 rédigé  
par l'AFNOR est un support pertinent  
pour apprécier la sécurité d'une plate-  
forme dédiée à la mise en rayon.

En voici l'extrait officiel :

« Il précise les termes et spécifie  
les caractéristiques générales de  
conception des plates-formes  
sécurisées EMER : Équipement de  
Mise En Rayon. Il s'applique aux  
équipements de travail de hauteur  
de plancher maximale de 0,5 m,  
conçus pour être utilisés par une seule  
personne à la fois. »

>> Pour télécharger le  
fascicule officiel rendez-vous sur :

[www.boutique.afnor.org](http://www.boutique.afnor.org)



Stepper  
1 marche

Dimensions pliées optimales.



PLATES-FORMES INDIVIDUELLES ROULANTES